

# Accueil Collectif de Loisirs pour Mineurs

VOUZON - CHAON - SOUVIGNY EN SOLOGNE - SENNELY.



L'Accueil est situé derrière le presbytère, dans la petite rue menant à l'école de Vouzon, nous sommes ouvert de 7h30 à 18h. Pour toutes questions ou renseignements, vous pouvez contacter ce numéro 06.75.62.58.01 (Cyrièle LEMAIRE, directrice de l'accueil)

Les habitants de VOUZON, CHAON, SOUVIGNY-EN-SOLOGNE ET SENNELY bénéficient d'un tarif calculé selon le quotient familial. Pour les habitants hors communes, le tarif est « extérieur ».

Le règlement se fait au moment de l'inscription, chèque à l'ordre de la ligue de l'enseignement 41 ou chèque ANCV, espèces. Lors de l'inscription présentez vos bons CAF ou MSA, aides de CE. (Valables sous certaines conditions)

QUOTIENT	Tarif journalier		Tarif à la semaine		Semaine du 14 juillet	
	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant
<=300	7 €	5,60€	35 €	28 €	28 €	22,40€
301 à 450	8 €	6,40€	40 €	32 €	32 €	25,60€
451 à 650	9 €	7,20€	45 €	36 €	36 €	28,80€
651 à 750	10 €	8,00€	50€	40 €	40 €	32 €
750 à 1000	11 €	8,80€	55 €	44 €	44 €	35,20€
>1000	13 €	10,40€	65 €	52 €	52 €	41,60€
Extérieurs	25 €		125 €		100 €	

## Tarifs applicables

## FICHE D'INSCRIPTION - VACANCES DE FEVRIER 2012

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Classe fréquentée : .....

Ecole : .....

Numéro où vous contacter : .....

Lundi 27 Février	Mardi 28 Février	Mercredi 29 Février	Jeudi 01 Mars	Vendredi 02 Mars

*Mettre une croix par jour de réservation :*

**Infos service jeunesse :**

Quotient : .....

Coût : .....

Réglé le : .....

Mode de règlement : .....



## MODALITES D'INSCRIPTION-2012

Cette fiche d'inscription est familiale. Pour inscrire plus de trois enfants, prenez une autre fiche complémentaire.

L'inscription se fait, accompagnée du paiement.

Tarifs en fonction du quotient familial.

Pour une inscription, le dossier complet se compose de :

-La fiche d'inscription.

-Le paiement à l'ordre de « La ligue de l'enseignement 41 ».

-La fiche sanitaire. La D.D.C.S.P.P. exige qu'elle soit complètement remplie par la famille bien qu'il faille fournir les photocopies des vaccins (à jour) du carnet de santé. (À retirer à la Mairie de Vouzon ou au presbytère)

-Toute inscription sera facturée.

Les copies des justificatifs des différentes aides auxquelles la famille a droit, doivent nous être remises dès l'inscription. Au cas contraire, il nous faut signaler le régime social de la famille.

-Bons C.A.F.

-Bons M.S.A.

-Aides du Comité d'entreprise.

-Chèques ANCV.

-Chèques CESU.

-Autres

*Renseignements et inscriptions :*  
*Cyrièle à l'Accueil de Loisirs*  
*(02.54.97.02.45 ou 06.75.62.58.01)*  
*Centre.loisirs.vouzon@orange.fr*

*Ou*

*Mairie de VOUZON : 02.54.88.44.16*